

COMMUNE D'AJACCIO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Louis-Valery VERGEOT, Notaire à AJACCIO, le 21 juin 2019, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Pierrette Andrée MICHELI, demeurant à BORGGO.
Née à CAMPILE, le 23 septembre 1940.
Veuve de Monsieur Pascal MURACCIOLE et non remariée.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de ses auteurs, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A AJACCIO (Corse du Sud)

Dans un ensemble immobilier, cadastré section BV lieudit LES JARDINS DE L'EMPEREUR numéros 372 pour 73 a 45 ca, 373 pour 01 ha 22 a 12 ca, 374 pour 15 a 97 ca, 375 pour 01 a 32 ca, 376 pour 92 a 40 ca, 377 pour 13 a 88 ca, 378 pour 84 a 92 ca, 379 pour 02 a 47 ca, 380 pour 01 ha 11 a 86 ca et 381 pour 87 a 08 ca.

Les lots n°1052, soit au sous-sol, une cave portant le numéro 39 du plan ;

Et n°1415, soit un appartement de type F3 sis au troisième étage, portant le numéro 31 du plan ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Pour avis
Maître Louis-Valery VERGEOT